

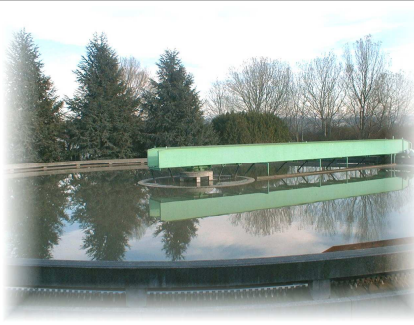
LISODEUR NF

SURODORANT INDUSTRIEL ULTRA-CONCENTRÉ TRÈS PUISSANT

FORMULATION RENFORCÉE EN MATIÈRES VÉGÉTALES NATURELLES ISSUES DU PIN

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- État :** liquide
- Densité :** 0,89 +/- 0,02
- Odeur :** pin
- Couleur :** brune
- pH :** sans
- Point éclair :** 43 à 54°C (vase clos)



PROPRIÉTÉS

Surodorant industriel très puissant à base de dérivés naturels issus du pin, **LISODEUR NF** neutralise toutes les odeurs désagréables présentes dans les égouts, les bacs à graisse, les puisards, les bacs de décantation, les élevages, les centrales de collecte des eaux usées, les décanteurs à boues, les décharges contrôlées, les lagunes, etc...

Avantages : composition d'origine végétale, sans solvant chloré ou halogéné, **LISODEUR NF** permet donc l'épandage des boues traitées, comme amendement des sols avant cultures. Ces agents émulseurs sont également d'origine végétale et contribuent à la synergisation des dérivés du pin. N'entrave pas les processus de dégradation biologique des matières organiques dans les stations d'épuration des effluents et n'apporte pas de modification dans le traitement de décantation des boues. Contribuant à l'amélioration des conditions locales, **LISODEUR NF** permet de traiter un éventail important de mauvaises odeurs.

Domaines d'utilisation : **LISODEUR NF** est employé : dans les parties communes d'immeubles (les colonnes vide-ordures, les containers et locaux à poubelles, etc...); par les entreprises d'assainissement et de vidanges (traitement des effluents pompés, citernes de camions, etc...); par les municipalités (arroseuses et balayeuses de rues pour le traitement des aires de marché, trottoirs, parkings, etc...); par les industries agroalimentaires (abattoirs, équarrissages, etc...); dans les stations d'épuration pour le traitement des boues, lagunes, etc...; dans les décharges contrôlées.

Utilisation de LISODEUR NF suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS	MODE D'EMPLOI
Désodorisation et odorisation des aires de marché, trottoirs, parkings souterrains, aires de stationnement.	De 0,025 % à 0,050 % (1 Litre pour 2 000 à 4 000 Litres d'eau).	Avec tout véhicule équipé de système d'arrosage ou de pulvérisation (arroseuse municipale, balayeuse, etc...).
Parties communes d'immeubles, locaux de débouchés de colonnes de vide-ordures.	Solution à 1%.	Par arrosage ou pulvérisation.

APPLICATIONS	DILUTIONS	MODE D'EMPLOI
<i>Stations d'épuration : désodorisation des eaux usées (égouts).</i>	<i>2 à 3 ppm (1 Litre pour 500 000 à 330 000 Litres).</i>	<i>Injection du produit concentré à l'aide d'une pompe doseuse.</i>
<i>Stations d'épuration : lagunes.</i>	<i>2 à 3 ppm (1 Litre pour 500 000 à 330 000 Litres).</i>	<i>Pulvérisation en surface de la solution à très haute pression.</i>
<i>Désodorisation des boues au stade de déshydratation (filtres à presse, filtres à bande, centrifugeuses), désodorisation des graisses avant épandage.</i>	<i>De 100 à 250 ppm (1 Litre pour 10 000 à 4 000 litres).</i>	<i>À l'aide d'une pompe doseuse, injection du produit soit dans les boues avant floculation, soit dans le bac de préparation des floculants. Mélange intime au moment du pompage par camion hydrocureur.</i>
<i>Décharges contrôlées (ordures ménagères, boues, graisses, etc...).</i>	<i>Solution de 1 à 10 % selon les odeurs.</i>	<i>Traitement par arrosage ou pulvérisation de la solution aqueuse (sur chemin d'accès, alvéoles, etc...).</i>
<i>Industries polluantes, agro- alimentaires, équarrissages, abattoirs, etc...</i>	<i>Solution de 1 % à 5 %.</i>	<i>Par pulvérisation.</i>
<i>Entreprises d'assainissement et vidange : après toutes opérations de vidange, curage, pompage des canalisations, fosses, bacs à graisses, etc...</i>	<i>Solution comprise entre 0,05 % et 0,25 %.</i>	<i>Odorisation après chaque intervention par injection d'une eau de rinçage.</i>

Biodégradabilité : les agents de surface présents dans la formulation sont conformes au règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 %; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %.

Recommandations : éviter le contact avec la peau, conserver le produit à l'abri de l'humidité et à l'écart des sources d'inflammation.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.